

VŒUX 2024

Chers Amis, bonsoir. Bienvenue à vous.

- Madame la Sous-Préfète, la commune d'Anor est très honorée de vous recevoir pour sa cérémonie de vœux.
- Monsieur le Député, Benjamin Saint-Huile, accompagné de sa suppléante, Sandrine Duhamel.
- Monsieur le Sénateur Guislain Cambier.
- Monsieur le Vice-Président du Département, Maire de Fourmies, Président de la CCSA.
- Mesdames et Messieurs les Maires, les Adjointes, les conseillers de la CCSA.
- Mesdames et Messieurs les Maires des communes voisines.
- Mes chers collègues du conseil municipal d'Anor, adjointes, conseillers délégués, conseillers municipaux.
- Mes anciens collègues maires.
- Monsieur le nouveau Président du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Benoît Wascot.
- Madame la Commandante de la gendarmerie et ses collègues.
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers
- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription.
- Mesdames et Messieurs les représentants des structures partenaires de chaque jour : Noréade, l'ONF, le Trésor Public, les associations locales.
- Monsieur le Président de Traits d'Union, cher Bernard
- Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Fourmies
- Mesdames, Messieurs, chères Anoriennes, chers Anoriens.

Je te remercie Guillaume pour tes vœux et pour cette rétrospective de l'année 2023. Une année convenable, correcte, accompagnant les projets engagés, renforçant les liens sociaux et intergénérationnels.

Une année cependant perturbée par plusieurs arrêts maladie de nos personnels pénalisant notre organisation. Nous avons gardé par ailleurs le cap d'une commune dynamique, animée de très nombreux moments festifs, culturels, à destination de nos habitants, jeunes ou moins jeunes.

Mon début de propos ne peut ignorer ce qui s'est passé ou se passe près de chez nous.

Tout d'abord, je tiens à souligner de notre soutien et de notre mobilisation nos compatriotes du Pas-de-Calais, et de quelques communes du Nord, victimes de ces terribles inondations depuis plusieurs semaines et mois. Ces situations répétitives me renforcent dans les démarches de SOLIDARITÉ que nous nous devons d'avoir, par rapport aux communes situées en aval et dans des zones à fort risque potentiel. Notre engagement, notre détermination se concrétisant sur le terrain très rapidement. Nous faisons tout pour !

Je n'en oublie pas les conflits en Ukraine, à Gaza qui ont fait des milliers de morts. Souhaitons, en ce début d'année 2024, que la Paix revienne, que nos dirigeants s'engagent encore plus pour rendre la sérénité à toutes ces populations, victimes premières.

Prenons la route pour 2024

MILOURD

Dans sa rétrospective, Guillaume a présenté un déroulé concret de l'évolution d'un chantier important et phasé.

Comme chacun a pu le constater, les fortes pluies de ces dernières semaines ont « testé » la nouvelle installation avec efficacité et sérénité.

Je m'attarderai plus particulièrement sur les travaux de la phase 2 qui démarreront au printemps prochain avec le renforcement, l'épaulement de la digue, côté parc.

Ce vaste espace présente, comme j'ai déjà pu l'évoquer, beaucoup d'intérêt faunistique et floristique, rescellant des espèces rares originales à protéger.

C'est un objectif que nous partagerons avec les habitants afin d'en faire un site remarquable, accessible mais préservé en plusieurs secteurs repérés.

L'exemple projeté nous donne une petite idée d'un aménagement futur.

Nous nous devons, par ailleurs, de prendre en considération la proximité immédiate de l'Euro Vélo route 3. Ce circuit cyclo-touristique particulièrement fréquenté doit devenir une « valeur ajoutée » pour notre commune. A nous de proposer un aménagement incitatif, pertinent, chaleureux et confortable.

C'est pourquoi, sous l'impulsion de Marc Frumin, conseiller délégué, en partenariat avec l'association référente, avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, la réflexion se portera sur la réalisation d'une infrastructure adaptée pour se reposer, se restaurer et dormir.

Toujours avec le Parc, à quelques encâblures de l'étang de Miloud, nous remettrons l'ouvrage sur le métier au niveau de la frayère du Petit Milourd, existante mais peu fonctionnelle par manque de suivi. Le SIABOA auquel nous adhérons s'impliquera également dans ce projet de restauration indispensable.

L'ECOQUARTIER DE LA VERRERIE BLANCHE

Ce lieu devenu « emblématique » dont nous sommes tous fiers continue sa « mue » et se nourrit progressivement d'aménagements structurants.

Les travaux relatifs à la création des 7 logements locatifs et du béguinage de 10 logements touchent à leur fin.

Les conditions météorologiques peu favorables ont perturbé l'évolution du chantier mais on voit le bout du tunnel ! Et normalement, une opération portes-ouvertes sera programmée en février dans quelques semaines par l'Avesnoise, notre partenaire historique pour une attribution en mars-avril 2024.

Rappelons que ce dossier a permis à l'Avesnoise de bénéficier d'un fonds friche conséquent, car rappelons-le, nous sommes bien là sur une friche !

Merci à l'Etat. Merci à la DDTM et à vous, Madame la Sous-Préfète.

13 + 17 = 30. Ce n'est pas tout à fait fini car il reste une opération PSLA dans le cadre d'une mixité sociale recherchée et encouragée.

La vidéo présentée nous donne un avant-goût des constructions envisagées en 2024, proposées à des familles modestes pour l'accès à la propriété à des conditions maîtrisées financièrement, autour de 150.000€.

Le puzzle des différentes pièces prend tournure et nature car, avec le Parc toujours, il sera envisagé un projet environnemental d'excellence, autour des différentes espèces d'oiseaux, déjà identifiés sur le site.

Par ailleurs, la réflexion se poursuivra autour d'un aménagement convivial de l'espace libéré par la déconstruction de l'ancienne émaillerie dans l'esprit du programme RENOUER.

LA MICRO CRECHE

Comme Guillaume a pu l'évoquer, le projet de la micro-crèche a stagné en 2023 en raison d'une inflation importante des matériaux, déclenchant un appel d'offres infructueux sur une grande partie des lots.

Il a donc fallu revoir la copie et modifier quelque peu le dossier initial. La maîtrise d'ouvrage déléguée, l'Avesnoise, le cabinet d'architecture Julie Godefroid, la Commune d'Anor ont repris la calculette pour rester dans l'estimatif. 30m² ont été soustraits au bâtiment, ramené à 230m², sans en dénaturer la philosophie, comme vous pouvez l'apprécier sur le document projeté.

La plateforme déjà réalisée accueillera ses premiers travaux début avril 2024 pour une durée d'environ 12 mois et une ouverture potentielle au printemps 2025 pour 14 enfants.

Cet équipement, à son ouverture, « bouclera ainsi la boucle » des services à la population, de la petite enfance aux séniors de grand âge. Rendez-vous pour la pose de la première pierre dans les prochaines semaines.

Rappelons les financeurs en dehors de la commune : à hauteur de 80%, l'Etat (Pacte 2) – le Département du Nord – la CAF – la CCSA – la MSA – Merci à eux.

LES PISTES 2024

L'Espace François Mitterrand

Les ex-AFA

Restons quelques instants sur l'Espace François Mitterrand qui, rappelons-le, là aussi est une ancienne friche, l'Usine Flament associée à l'ancienne colonie des Glaces de Boussois, le tout traité entre 1995 et 1999.

Deux préfabriqués, dont celui projeté sur l'écran, nous ont rendu beaucoup de services en accueillant plusieurs associations, dont les Restos du Cœur, la salle

d'expression corporelle, A Deux Mains, la Protection Civile et bien d'autres, ainsi que des activités du centre aéré et des écoles. Aujourd'hui, ils sont vieillissants, énergivores et donnent des signes de faiblesse que nous avons pris en considération.

D'où le projet de regarder du côté des ex Aciéries et Forges d'Anor, notamment l'ancien bâtiment regroupant le réfectoire, les vestiaires et les douches pour le transformer en pôle ESS associatif. Rénové sur près de 300m², les associations délocalisées retrouveront une seconde jeunesse dans un équipement modernisé, écologiquement verti, accessible.

La chasse aux subventions est lancée auprès de l'Etat dans le cadre du Pacte 2 et la Région Hauts de France. Merci Madame la Sous-Préfète pour votre bienveillance par anticipation.

Comme je suis sur les AFA, satisfaisons-nous de ne pas avoir eu à traiter une 7^{ème} friche et d'avoir relevé, ensemble, le challenge d'en avoir fait à ce jour un multi-site économique avec un avenir rassurant et optimiste.

Le liquidateur Maître Marlière, l'EPF, la CCSA, la Commune d'Anor ont mutualisé leur énergie, leur volonté, afin d'assurer la survie de ce site historique dans la vie locale en accueillant 3 entreprises, aujourd'hui bien implantées, en attendant les 2 prochaines en attente.

La Communauté de Communes Sud-Avesnois a déposé un dossier de financement « fonds friches » auprès de l'Etat et a obtenu 250.000€ (le seul dossier retenu en Avesnois) pour réaliser une sortie poids lourds sur la place de la Gare afin d'apporter plus de sécurité aux entreprises.

Les travaux, comme vous pouvez le constater, sont pratiquement terminés au niveau de la voirie, du portail, des clôtures.

Pour compléter, la Commune va engager une réflexion d'aménagement de la Place de la gare, rénovée en 1993, qui a besoin d'un « relooking » au travers d'une

opération cadre de vie, de façon à lui redonner un visage accueillant et un verdissement renforcé.

Revenons quelques instants à l'Espace François Mitterrand pour nous attarder sur l'école de musique municipale.

Actuellement, cette école occupe deux sites différents, l'un près de la mairie, l'autre sur le site évoqué. Nous avons besoin de revoir notre copie au niveau de l'organisation et d'un fonctionnement rationnel.

D'où l'idée de les mutualiser en un seul lieu regroupant l'ensemble des enseignements, avec bien évidemment, une adaptation des cours à envisager.

Le bâtiment réhabilité sur les plans thermique, énergétique, acoustique, à proximité du 36, se transformera en un nouveau pôle musical bien identifié.

La toiture sera complètement rénovée pour accueillir des panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Quant à celui libéré, il retrouvera son origine première de logement avec la création d'un type 3 et d'un studio toujours dans l'esprit de la « culture de la recette ».

Nous vous solliciterons également Madame la Sous-Préfète.

L'Ecole du Petit Verger

Dans la présentation de Guillaume, celui-ci a insisté sur notre stratégie avant-gardiste, entre autres, des économies d'énergie.

Ce dossier de rénovation thermique de l'école du Centre le Petit Verger demeure symbolique et ambitieux.

Il reprend l'ensemble du bâtiment pour en revoir la toiture et l'isolation, habiller cette dernière de panneaux photovoltaïques orientés au sud. Ceux-ci assureront

l'autoconsommation des besoins de l'école voire plus. Les murs ne seront pas en reste, isolés par l'extérieur pour ceux de la ruelle et par l'intérieur pour ceux côté cour.

Nous sommes là, dans la continuité de l'extension des 3 classes pour les dédoublements des CP/CE1. Madame Corinne Simon, Sous-Préfète a orienté une première subvention fonds vert sur ce dossier innovant. Grand Merci à l'Etat. Nous mobiliserons le Département du Nord pour atteindre les 80% de subventions.

La Mairie pas en reste : 1^{ère} opération

Les conditions d'accueil de la population au sein de la mairie, une préoccupation récurrente. Cette année 2024, nous allons franchir une première étape significative.

En effet, nous devons répondre aux obligations d'accessibilité, notamment au niveau des sanitaires.

C'est pourquoi, le rez-de chaussée de la mairie connaîtra plusieurs aménagements structurants, comme présentés sur l'écran, afin d'assurer le confort indispensable et les déplacements intra-muros. Notre service technique engagera de son côté le changement complet des fenêtres.

Quant à l'extension envisagée de la Mairie, cette dernière sera très certainement programmée en 2025-2026.

TOURISME – VALORISATION

Le nouveau circuit de Jean-Loup L’GABELOU nous a mobilisé en fin d’année 2023.

L’objectif de valoriser le point culminant du Nord a connu un réel succès malgré un temps exécrable !

Les personnalités étaient au rendez-vous, remercions-les encore pour leur présence ainsi que tous les participants et les organisateurs associés à la mairie.

L’hommage rendu à Éric PETINIAUD en lui dénommant la salle de convivialité fut placé sous le signe de l’émotion, de la reconnaissance, du respect.

Pour votre information, le circuit des Gabelous dans le massif forestier de la Galoperie, géré par la COFNOR est reparti en 2024 pour une utilisation exclusivement pédestre après la reconduction de la convention entre le département du Nord, et cette dernière.

La Mairie d’Anor bien évidemment s’est investie tout particulièrement dans ce dossier dans les échanges et dans les quelques aménagements matériels réalisés sur le parcours.

Dans le secteur de la Galoperie, nous avons réussi à négocier l’aménagement du Chemin des Mineurs et c’est un beau challenge.

Peu de personnes connaisse ce chemin communal reliant Ohain par la forêt. Nous allons le remettre à la lumière du jour grâce au partenariat avec le Département du Nord qui financera à hauteur de 80% les différents aménagements.

Ces derniers valoriseront le cheminement remarquable au niveau de quelques zones humides préservées et protégées, une passerelle au-dessus d’un petit rieu,

un platelage en bois traité, une voirie renforcée pour le bonheur des promeneurs, des randonneurs, des amateurs de lieux naturels exceptionnels.

L'entreprise BRION retenue s'activera dans les prochaines semaines pour mettre en forme ce beau projet structurant qui rendra au site de la Galoperie ses lettres de noblesse.

Nous aurons l'occasion au cours de l'année 2024 de redonner un coup de projecteur sur ce quartier d'Anor excentré qui appartient à l'histoire de notre Commune.

URBANISME

Depuis plusieurs années maintenant, les élus de la CCSA planchent sur le PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal en partenariat avec l'ADU et le Parc Naturel afin de rentrer dans les clous du ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Beaucoup de sigles contraignants !

Anor a été « avant-gardiste » en traitant ses 6 friches entre 1995 et 2020 car aujourd'hui une friche est une denrée prisée, valorisable pour l'habitat. Nous espérons avoir un « bonus » comme bon élève dans la sobriété foncière mais non. Avec les autres communes de la CCSA, nous nous sommes faits « hara kiri » sur les zones U tout pour l'habitat que pour l'économie afin de rester dans les attentes ...

Ouf ! Nous avons réussi à préserver la zone St Laurent, tout en la diminuant, afin d'accueillir de nouveaux projets. Rappelons qu'après Fourmies, Anor est la 2ème collectivité de la CCSA avec 3240 habitants !

Avec l'Avesnoise, nous programmons, nous habillons le temps de différents projets.

Evoqué en 2023, nous devrions avoir prochainement le lancement de 4 PSLA et

de logements locatifs, rue de Trélon. Proposer de l'accession à la propriété reste pour nous, un engagement fort pour stabiliser et fidéliser la population. La vidéo projetée sur fond d'écran vous donne un aperçu de l'aménagement à terme.

Parallèlement, la lutte contre **la vacance** demeure une priorité et un axe fort. Nous avons depuis plusieurs années, réalisés de nombreuses opérations « d'acquis-améliorés » avec l'Avesnoise et le concours de l'EPF pour le foncier.

Avec Benjamin Wallerand, nous allons renforcer notre mobilisation et notre implication pour mener un véritable combat contre l'habitat vacant, indigne, insalubre, à la succession difficile afin de compléter notre arsenal de reconquête. « Le zéro artificialisation nette » passe par ce dispositif, il faut en être persuadé !

Il me plait à rêver d'un PSLA acquis-amélioré à un coût plus bas que le PSLA neuf traditionnel. Un groupe de travail avec la DDTM se met en place afin de faire remonter des propositions au Ministère du logement.

La métamorphose de la Résidence de l'Europe a pris un peu de retard mais devrait se finaliser en 2024 avec les travaux d'isolation par l'extérieur et le changement complet des menuiseries. La déconstruction d'un bloc central de 3 logements aujourd'hui libérés, complétera le programme.

Nous nous avons parlé des ex-AFA à plusieurs reprises dans le cadre de la redistribution des bâtiments et des terrains afin que ce site redevienne le poumon central de notre commune d'Anor. Celle-ci est en « pôle position » à propos des anciens bureaux que vous avez à l'écran pour leur redonner vie et occupation. L'avesnoise sollicitée par le biais de son directeur général Jean-Pierre CHOËL se positionne pour une réhabilitation en 4 logements de différents types, à quelques encablures de la gare. Sur ce site, nous nous positionnerons également sur la maison du gardien de

l'entreprise, sur le parking et sur la parcelle de presque 3ha, classée en agricole et en économique.

Le conseil municipal d'Anor, et j'en profite pour remercier tous mes collègues élus dans leur implication au niveau des différentes aides accordées à nos concitoyens anoriens sur plusieurs dispositifs :

- Tout d'abord, le « Programme d'Intérêt Général », le PIG Habiter Mieux, s'adressant aux habitants du Sud-Avesnois que nous soutenons financièrement de manière conséquente. Le guichet unique de l'habitat permet de recentrer les différentes aides et facilite les démarches dans le montage des dossiers.
- Le « Dispositif-Façades », qui fait l'originalité de notre commune a permis depuis sa mise en place, de traiter quelques 170 façades, représentant plusieurs millions d'euros de travaux pour des entreprises locales avec une contribution de 30% de la municipalité. Ce choix politique, nous l'assumerons et nous le prolongerons par un dispositif adapté, prenant en considération l'évolution des technologies et notamment l'isolation par l'extérieur avec des prises en charge différenciées.
- L'année 2024 verra par ailleurs la mise en place du « Permis de louer » existant déjà dans plusieurs communes de la CCSA. Cet outil complémentaire va nous permettre de renforcer la lutte contre les marchands de sommeil et les propriétaires indécents. C'est un véritable enjeu de société par respect pour les familles fragiles.
- Dans un autre domaine, mais très important également, l'extension du cimetière. Nous avons identifié, il y a quelques années dans le cadre de la réflexion sur le PLU d'Anor, un espace dédié aux nouveaux besoins du

cimetière. Les photos projetées vous en montrent le contour. Nous avons fait appel à un géomètre-expert pour envisager un aménagement fonctionnel sur plusieurs décennies. La 1ère phase se concrétisera au cours du printemps 2024 par la délimitation officielle de l'espace et la partie entrée.

LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Je me permets quelques réflexions et projections pour notre commune et notre territoire élargi à la « Sambre-Avesnois-Thiérache »

Tout d'abord le PLUI Sud-Avesnois

J'en ai parlé à plusieurs reprises mais il faut savoir que de nombreux aménagements et projets sont amenés à le croiser, à le tutoyer dans leur conception et dans leur validation. Il devrait être voté et adopté en 2024 après un parcours du combattant !

A notre niveau, la stratégie développée depuis une trentaine d'années pour s'attaquer aux 6 friches, 5 industrielles, 1 touristique, a fait que nous étions « avant-gardistes ». Ces 6 friches aujourd'hui traitées, les points noirs d'hier se sont transformées en valeur ajoutée, sans pour autant nous donner de bonification.

Je pense cependant que nous pouvons tous en être fiers car notre action est aujourd'hui reconnue au niveau départemental, régional, national par des distinctions officielles et des visites régulières d'organismes comme les CAUE, le CESER, les écoles d'architecture ...

J'en suis même devenu guide tant la demande est forte !

Le Renouveaulement de la Charte du PNRA

J'ai la chance d'avoir connu les différentes étapes du Parc Naturel depuis sa conception en 1998. Aujourd'hui, celui-ci a atteint sa phase de maturité sous la houlette des Présidents successifs, Paul RAOULT, Guislain CAMBIER, et maintenant Benoît WASCAT, qui après avoir fait ses armes au COTTRI assume le dossier de renouvellement de la charte, particulièrement important voire capital pour notre territoire. Avec ses techniciens qualifiés, le Parc fait presque partie de notre quotidien.

La commune d'Anor s'y implique dans bon nombre d'actions et nous servons très souvent de commune expérimentale pour « tester » certains dispositifs. Citons le réseau de chaleur et le bois déchiqueté, la préservation des haies, je mange local, territoire bio engagé, les économies d'énergie sur les bâtiments, l'atlas de la biodiversité, l'environnement sur Milourd, la Verrerie Blanche, Plantons le décor, les centrales photovoltaïques, le PLU ...

Le Parc a changé notre regard, a accompagné la stratégie communale, a réalisé des études facilitantes, a mutualisé certaines opérations. C'est bien évidemment avec énergie et dynamisme que nous continuerons à nous investir dans les réflexions du renouvellement de la charte du Parc auquel nous tenons tant !

Politique de l'Eau

Notre « singularité » se manifeste même au niveau de l'eau. La commune d'Anor, en dehors d'être le point culminant du Nord, à la particularité de se trouver sur le bassin versant de l'Oise et d'être la seule commune du Nord à envoyer ses eaux vers le bassin parisien. De ce fait, nous appartenons au SIABOA et à l'entente Oise-Aisne dans le cadre de la loi GEMAPI (Gestion Espaces Milieux Aquatiques Prévention d'Inondations).

Au risque de me répéter, je souhaite afficher la volonté de la commune d'Anor de s'engager dans la prévention des inondations par une solidarité concrète et efficace dans des aménagements spécifiques.

L'Entente Oise-Aisne va engager une étude-eau complémentaire à celle que nous avons déjà réalisé sur le bassin versant de l'Oise de notre secteur et celui de Saint Michel (coût de l'opération 200 000 €).

De notre côté, nous allons démultiplier tout ce qui ira dans le sens des économies et de la préservation de l'eau par des aménagements sur nos différents bâtiments communaux, par l'accompagnement des particuliers ...

Là aussi, c'est un enjeu environnemental à prendre à bras le corps !

Le Pacte 2 vers un Pacte 3

Depuis 2018, la Sambre Avesnois Thiérache bénéficie d'une attention toute particulière de l'Etat avec des financements conséquents, accompagnant les différents projets et dossiers grâce au Pacte 1, suivi du Pacte 2. Le département du Nord et la Région Hauts de France également mobilisés ont adapté leurs politiques afin de les bonifier.

Nous n'avons jamais connu un tel accompagnement financier !

Les collectivités ont saisi, me semble-t-il, cette **ambition partagée** pour réussir ce challenge de relever la tête et d'avoir des projets structurants tournés vers **l'avenir**.

L'année 2024 est la dernière année du Pacte 2 ?
Quid d'un pacte 3 ?

J'ai eu l'occasion républicaine d'être reçu à l'Elysée lors du congrès des Maires le 22 novembre dernier. Avec les élus du Nord et du Pas de Calais, nous avons

rencontré le Président de la République. J'ai eu l'opportunité, lors de notre court entretien, de lui évoquer le Pacte 3 dans l'esprit d'un bail 3/6/9. Sa réponse : « oui, pourquoi pas ! c'est une bonne idée. On en reparle »

Je sais que les parlementaires ont déjà engagé des démarches auprès des ministères en responsabilité.

Les élus des 4 intercos et des villes les plus importantes de la SAT doivent se fédérer, s'organiser, mettre de côté leurs différends politiques, pour rencontrer les collaborateurs du nouveau Premier Ministre, Gabriel ATTAL, et les services de l'Etat en Préfecture, afin de plaider un Pacte SAT 3, cohérent, pertinent, structuré, ambitieux. Nos parlementaires se positionnant comme des « facilitateurs » et des « négociateurs ».

Notre population nous jugera, une nouvelle fois, sur notre efficacité et notre sens de la cohésion.

La RN2 – Sur la bonne voie

Ce dossier hyper structurant voit enfin le jour grâce au PACTE SAT et à la mobilisation générale. A court terme maintenant, cette artère routière irriguera notre arrondissement dans la traversée et dans son aménagement futur par des connexions appropriées et pertinentes.

Quid de notre besoin de vie ? Personnellement, j'ai interpellé à plusieurs reprises les différents Présidents successifs du Département du Nord afin qu'une réflexion soit engagée par les services de la voirie départementale pour connecter notre bassin de vie à la RN2 en gestation. Rappelons au passage que le secteur de Fourmies est le 2ème pôle économique de l'arrondissement d'Avesnes, après la Sambre. Nos entreprises, de renommée nationale,

représentent une valeur ajoutée et nous nous devons de créer les conditions opérationnelles d'un développement économique maîtrisé et ambitieux. Notre attractivité touristique, la qualité de nos différentes pépites justifient par ailleurs la prise en considération de nos attentes. C'est pourquoi, comme en rugby, nous devons jouer collectif et groupé.

VILLAGES D'AVENIR

Collectif et groupé, comme nous l'avons été tout récemment dans le cadre du dépôt du dossier « Villages d'Avenir ». J'ai proposé à mes collègues Maires de Wignehies, Trélon, Glageon, Ohain, de présenter un dossier commun, mutualisé, s'appuyant sur des thématiques bien identifiées et communes à nos 5 villages autour d'une attractivité renforcée :

- Le développement économique
- Le développement touristique
- Le développement de la mobilité
- La transition écologique

Nous venons d'être retenus dans la 1^{ère} vague de l'appel à projet. Merci Madame la Sous-Préfète.

La feuille de route est écrite, le cahier des charges est tracé. Nous attendons maintenant avec impatience l'ingénierie dédiée à un accompagnement de qualité et d'avenir pour nos 5 communes.

REMERCIEMENTS

C'est le moment des remerciements. Un Maire n'est rien sans ses collègues du Conseil Municipal, sans les personnels, sans les financeurs, sans les partenaires.

Il faut savoir dire MERCI. Merci à ceux qui nous ont accompagné techniquement, financièrement, qui nous ont soutenu dans nos projets.

Dans le domaine des subventions, comme j'ai pu le dire en 2023, nous sommes dans une période exceptionnelle. Elle ne sera pas éternelle, bien évidemment, mais il nous faut saisir ces opportunités de sortir de terre des projets structurants, aménageant nos communes et notre territoire. Le Pacte 2 nous donne entière satisfaction. Croisons les doigts pour une reconduction sur 3 années en cette période de vœux.

L'accompagnement de l'Etat est particulièrement concret et offensif, mobilisant à ses côtés le Département du Nord (merci au Président, Christian Poiret) et la Région des Hauts de France (merci au Président, Xavier Bertrand).

Je tiens à remercier publiquement Madame Corinne Simon, notre ancienne Sous-Préfète qui a su être à l'écoute, être disponible, être force de propositions, venir à notre rencontre. Je sais que Madame la Sous-Préfète, Madame Hélène DEMOLOMBE-TOBIE, que vous serez dans le même sillon et que vous aurez à cœur de servir et d'accompagner notre territoire dans ses diverses ambitions. C'est pour moi aussi l'occasion de remercier et féliciter vos services en charge du suivi pour leur écoute et leur disponibilité (Mesdames DOBBLESTEIN et HAUG).

Remercions également nos partenaires de chaque jour, au fil de l'eau : l'EPF, le PNRA, Noréade, la CCSA, le SIABOA, l'Entente Oise-Aisne, le CAUE 59, l'ADU, la DDTM d'Avesnes, l'ONF.

Nos remerciements aux forces de gendarmerie en la personne de la Lieutenant Julie ORPEL, aux services du SDIS 59 représentés par Fabrice SOLLIER, à la Protection Civile, aux professionnels de santé de la MSP d'Anor.

Notre soutien au quotidien pour nos commerçants, nos artisans et nos entreprises.

Un « zoom » tout particulier pour nos collègues du Conseil Municipal que je remercie très chaleureusement pour leur implication et leur investissement. C'est un réel bonheur de travailler avec vous.

Un grand merci à mes adjoints et conseillers délégués, chacune et chacun dans votre délégation.

Grâce à vous, notre commune s'affirme, s'affiche, se positionne, se développe et a pignon sur rue.

Guillaume Vilaire a pris ses marques et aujourd'hui fédère les différentes équipes avec bienveillance mais rigueur, afin que chacun donne le meilleur de lui-même. Je te remercie pour ton implication efficace et concrète comme je remercie tous nos personnels dans leurs différentes responsabilités.

Une commune sans associations est une commune qui meurt. Nous avons cette chance d'en avoir une quarantaine dans des domaines variés et complémentaires. Merci à vous, chères Présidentes, chers Présidents, chers bénévoles, chers dirigeants pour votre générosité dans un engagement sans faille au service de vos adhérents. C'est un honneur et une récompense de vous avoir !

VŒUX 2024

En conclusion de mes propos, je vous souhaite une année 2024 remarquable, riche de projets personnels, familiaux, professionnels.

Nous devons remettre la solidarité, la fraternité, dans notre quotidien et renforcer les relations humaines qui se diluent dans les réseaux sociaux. Ayons plus de générosité pour les autres, pour ceux qui souffrent et qui ne disent rien.

Soyez heureux ! Belle année 2024.

Je vous remercie pour votre attention et votre patience.